

Présentation de la formation

THÈME	Contrôle fiscal et immobilier d'entreprise : deux thématiques clés
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil en gestion de patrimoine, • Avocat, • Expert-comptable, • Notaire, • Banquier, • Assureur
FORMAT	Présentiel : Novotel Nice Arenas Aéroport – 455 Promenade des Anglais – 06200 NICE
DATES ET DURÉE	24 novembre 2026 (09h à 12h30 et de 14h00 à 17h30) Pour une durée de 7h00 de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : 5h00 • IAS/DDA : 3h00 • IOBSP : 3h00 • Notaires : 7h00 • Avocats : 7h00 • Experts-comptables : 7h00
TARIF	Tarif : 520€ HT soit 624€ TTC
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Jacques DUHEM
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner ses clients dans : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le cadre et les limites du contrôle fiscal pour mieux conseiller vos clients • Maîtriser les procédures et sanctions pour sécuriser vos recommandations • Mesurer les conséquences financières et fiscales lors des phases d'acquisition de location et de cession. • Développer des stratégies patrimoniales sur mesure intégrant l'immobilier d'entreprise • Exploiter les droits et garanties des contribuables pour accompagner vos clients • Examiner les avantages et les inconvénients des différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise pour un dirigeant en fonction des objectifs poursuivis et du contexte dans lequel il évolue.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00

THEMES	PLAN
<p>JOUR 1</p> <p>Contrôle fiscal et immobilier d'entreprise : deux thématiques clés</p>	<p>Matinée - Contrôle fiscal : jusqu'où peut aller l'administration ... et où sont vos marges de défense ? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le régime déclaratif et le contrôle fiscal</p> <p>1 - Étendue et limites du pouvoir de contrôle de l'administration Les prescriptions fiscales différentes selon les impôts L'interruption de la prescription : conséquences pratiques Les demandes d'éclaircissements ou de justifications Le droit de communication L'examen contradictoire de la situation fiscale personnelle La vérification de comptabilité L'examen de comptabilité Spécificités des contrôles des DMTG</p> <p>2 - Les procédures de redressement Le principe : La procédure de redressement contradictoire Les exceptions : Les procédures d'imposition d'office</p> <p>3 - Les sanctions L'intérêt de retard Pénalités d'assiette Pénalités de recouvrement Conséquences pénales</p> <p>4 - Les garanties des contribuables Mention expresse et rescrits Opposabilité de la doctrine administrative Droit de compensation Recours hiérarchiques Garanties spécifiques aux vérifications de comptabilité de d'ESFP Les recours contentieux</p> <p>Après-midi - immobilier d'entreprise : un levier clé au cœur des stratégies patrimoniales Le patrimoine immobilier du chef d'entreprise</p> <p>5 - Introduction Problématiques de valorisation Inventaire des modes de détention</p> <p>6 - Détention directe en pleine propriété par la société opérationnelle passible de l'IS Conséquences immédiates Conséquences à terme</p>

<p>Contrôle fiscal et immobilier d'entreprise : deux thématiques clés</p>	<p>7 - Détention de l'immobilier par le dirigeant de la société opérationnelle</p> <p>Détention directe Location nue Location aménagée Détention indirecte Le choix d'une forme de société IR vs IS Location nue vs location commerciale</p> <p>8 - Le démembrement de propriété</p> <p>Démembrement de l'immeuble Démembrement des parts Stratégies et limites</p> <p>9 - Le crédit-bail immobilier</p> <p>Conséquences pendant la phase locative Conséquences à terme</p>
<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
<p>LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</p>	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émargement des apprenants matin et après-midi • Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final

MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 46 rue de Sarliève, 63800 COURNON D'Auvergne
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
SUPPORT	<p>Un support numérique, en consultation uniquement, accessible via notre site internet (non téléchargeable ni imprimable)</p> <p>Un support papier, en couleur et relié, remis lors de la formation ou envoyé par courrier. Il faut prévoir un coût de 12 à 20 € HT par exemplaire, selon la taille du support et les éventuels frais d'expédition</p>
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Lea LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 46 rue de Sarliève – 63800 COURNON D'Auvergne

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Contrôle fiscal et immobilier d'entreprise : deux thématiques clés
Date(s) et horaires	Le 24 novembre 2026 (09h à 12h30 et de 14h à 17h30)

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant	Tarif : 520 € HT soit 624€ TTC (TVA 20%)	
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque	<input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'ÉPARGNE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002	0008 0027 0117 177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
